



Un conseil d'administration illégal

Encore une fois la bande des putschistes a tenu ce 7 mai un conseil d'administration... pour le moins illégal. Et pour faire bonne mesure, une salariée de l'ENADEP a été conviée. À quel titre et pourquoi faire ? Si ce n'est de tenter de mouiller les salariés dans ce conflit. Vu la teneur du compte-rendu de cette salariée, il semble bien qu'elle ait choisi son camp, celui des putschistes. Et ce alors même que des procès sont en cours pour désigner un administrateur provisoire et pour que les statuts de l'ENADEP soient respectés. Cela aurait pour conséquence un certain ménage parmi les administrateurs. Disparaîtraient ainsi des putschistes qui se prétendent administrateurs sans qu'ils en aient la qualité au regard des statuts.

Après les deux procédures, la CGT pourrait en demander au moins une autre pour en quelque sorte, réparation. Nous y reviendrons plus tard au regard des attendus du second procès. Ainsi va la vie. Il faut assumer.

Le fait que l'on ait préféré plutôt une salariée pose question.

En effet, jusqu'à ce jour le directeur administratif était convié à ces réunions.

C'est lui qui était en quelque sorte le relais entre le CA et les salariés de l'ENADEP. Cela ne semble plus le cas. Que cela signifie-t-il ? Nous devrions le savoir très vite. Si en réalité, cela n'a pas beaucoup d'importance vu de l'illégalité de ce CA, mais c'est significatif dans la politique de gestion de l'ENADEP de ces gens-là.

Rappelons que ces putschistes sont composés pour les organisations patronales de l'AEF et la CNAE, et pour les organisations syndicales de salariés la CFDT, la CFTC l'UNSA et FO.

Cette salariée a fait un compte rendu de son passage au Conseil d'Administration. Le président putschiste a présenté un plan de « renaissance » de l'ENADEP. Oui un plan de renaissance... cela ne s'invente pas.

Ce plan s'articulerait en 3 points :

1. « Identifier les relais de croissance ». Rien que l'on savait déjà
2. « Réduire les charges ». On ne sait pas lesquelles ... peut-être de personnel...
3. « Restructurer le pôle social et administratif de l'ENADEP ». Selon le président putschiste rapporté par la salariée : « Aucune organisation dans le travail, pas de procédure en place, pas d'harmonisation des façons de faire pour une même tâche, pas de mutualisation, pas de suivi des demandes de salariés ». C'est évidemment n'importe quoi ! Les salariés vont être heureuses d'apprendre qu'elles travaillent depuis des dizaines d'années dans ces conditions... et jusqu'à ces dernières années, cela fonctionnait. Alors évitons de multiplier les contrevérités. Par contre, rien sur les difficultés de la profession qui fragilise l'ENADEP. Très curieux...

Pire... il faudrait de nouveau un comptable pour la facturation. Notons qu'il s'agit d'une facturation via un logiciel. Et il ne s'agit pas d'être comptable pour la faire. D'ailleurs, jusqu'à maintenant une salariée non comptable le faisait très bien. À moins qu'il s'agisse de faire revenir le comptable licencié... auquel cas nous nous verrions obligés de donner quelques informations à son propos.

Enfin, il s'étonne de l'absence de mise en place du GIE. De qui se moque-t-il ? puisque les CA précédents ont tout fait pour retarder celle-ci. Certains de ses amis y étaient d'ailleurs opposés.

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « Avocats »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes